

Le Canada doit appuyer le rôle des femmes dans la construction de la paix et la défense des droits humains en République démocratique du Congo¹

Le conflit qui fit rage en République démocratique du Congo (RDC) de 1996 à 2003 fut le plus meurtrier que le monde ait connu depuis la Deuxième Guerre mondiale. Officiellement, les combats sont terminés mais la violence et l'insécurité persistent dans l'est de la RDC, avivées surtout par la concurrence pour contrôler l'accès aux minéraux précieux. L'exploitation et le commerce de ces minéraux par des groupes armés et par les militaires entraînent de graves violations des droits humains à l'endroit des civils. Le phénomène le plus choquant est la prolifération de la violence sexuelle contre les femmes et les filles.

Le grand rapport des Nations Unies sur les violations des droits de la personne en RDC de 1993 à 2003 affirme que «la violence sexuelle a souvent été utilisée pour terroriser et asservir la population ... Viols en public, viols en bandes, viols systématiques, inceste sous la contrainte, mutilation sexuelle, éviscération (de femmes enceintes, dans certains cas), mutilation génitale et cannibalisme sont autant de techniques de guerre appliquées contre la population civile.»

La violence sexuelle continue de faire rage à un niveau sans précédent. En 2008-2009, 30 000 personnes ont été violées, surtout des femmes et des jeunes filles. Ce qui correspond à 40 viols par jour. Dans la province orientale du Sud-Kivu, toutes les deux heures une femme se fait violer. Les coupables sont les troupes gouvernementales soutenues par l'ONU, les soldats rebelles et les milices locales. On s'inquiète sérieusement de ce que les casques bleus ne font pas assez pour protéger les victimes.

La violence sexuelle est à ce point répandue que de plus en plus de civils s'y adonnent aussi : un rapport fait état d'une augmentation de 1700 pour cent du nombre de viols commis par des civils.

Dans ce contexte, la violence sexuelle est devenue une tactique de terreur et une arme de guerre obligée pour la guérilla. Un élément stratégique des offensives militaires. On y a recours parce qu'elle permet de déchirer le tissu communautaire en détruisant les structures familiales, en stimulant la propagation du VIH et en plombant l'économie locale.

On estime que 60 pour cent des combattants en RDC sont porteurs du VIH. La propagation de la maladie est donc inévitable et équivaut à une sentence de mort pour un très grand nombre de femmes et de jeunes filles. L'impunité, faute de structures juridiques adéquates, accroît encore l'efficacité redoutable de la violence sexuelle comme stratégie de guerre. Les contrevenants

¹ Cette fiche s'appuie notamment sur la recherche faite en collaboration avec le Groupe de travail Afrique-Canada du Conseil canadien pour la coopération internationale.

sont rarement traduits en justice : pour les viols commis de 1993 à 2003, il n'y a eu jusqu'ici que 12 procès.

La société civile est active en RDC et donne une voix aux personnes qui ont survécu à un viol, pour éviter qu'on ne voie en elles que des victimes passives. La Synergie des femmes pour les victimes de violence sexuelle (SVFS) est une coalition qui regroupe 35 groupes de femmes de la RDC, dont un partenaire de KAIROS pour la défense des droits humains, Héritiers de la Justice (HJ). HJ coordonne des programmes et une clinique juridique pour les femmes et enseigne aux survivantes la participation politique et le plaidoyer. Ces groupes reçoivent parfois des menaces des autorités mais, en dernière analyse, ils exercent une influence sur le discours public et imposent l'idée que le viol n'est pas simplement un «problème de femmes» mais bien un problème auquel tout le monde doit s'attaquer.

Dans ce contexte, KAIROS présente respectueusement les recommandations suivantes au gouvernement du Canada:

- ✓ **Faire appliquer la résolution UNSC1325** Sur le plan international, le Canada a un rôle important à jouer pour promouvoir la mise en application de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies et la participation substantielle des femmes à tous les aspects de la consolidation de la paix comme stratégie efficace pour régler les différends et bâtir une paix solide. Plus précisément, le Canada devrait:
 - intégrer immédiatement le Plan d'action national canadien sur les femmes, la paix et la sécurité à la programmation de son Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction et à ses autres activités gouvernementales relatives à la RDC; et
 - aider la RDC à mettre en œuvre son propre plan d'action, le *Plan d'action du gouvernement de la République Démocratique du Congo pour l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies*.
- ✓ **Appuyer la société civile** Le gouvernement du Canada doit accroître et renforcer son soutien politique et financier aux groupes de femmes qui défendent les droits humains et aux organisations féminines de la société civile qui travaillent dans les zones de conflit. Une composante essentielle de cet appui serait une augmentation de l'aide canadienne au développement versée à des programmes communautaires d'éducation et de formation aux droits de la personne destinés aux femmes. En RDC, le Canada devrait:
 - soit verser les fonds canadiens directement à des organisations de femmes en RDC soit l'acheminer à travers des groupes de la société civile canadienne qui travaillent en partenariat avec ces organisations, afin de les rendre encore plus aptes à prévenir la violence, à aider les victimes et à combattre l'impunité; et
 - promouvoir le travail des OSC (organisations de la société civile) nationales et internationales qui mettent l'accent sur la défense des droits des femmes et favoriser leur participation accrue aux processus de paix et à la vie politique.
- ✓ **En finir avec l'impunité** Le Canada doit travailler à mettre un terme à l'impunité

touchant la violence sexuelle en République démocratique du Congo en:

- ajoutant un nombre important de femmes membres de la police militaire au petit contingent canadien qui travaille déjà pour la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation de la RDC (MONUSCO) afin de mieux soutenir l'établissement de ressources judiciaires et de mécanismes juridiques solides pour lutter contre l'impunité actuelle; et
- en tirant parti de la visite dans la région, en avril 2010, de celle qui était alors la Gouverneure générale Michaëlle Jean pour instaurer des relations spécifiques et bilatérales avec les ministères qui travaillent sur la violence sexuelle, en particulier avec le ministère de la Justice, en vue de mettre un terme à l'impunité dans ce domaine.

- ✓ **Demander des comptes à l'industrie des matières premières.** Le gouvernement canadien doit établir des mécanismes pour garantir que les sociétés canadiennes d'extraction des ressources présentes dans les régions de conflit armé interne ne contribuent pas à la perpétuation des violations des droits humains et de la violence sexuelle. Nous demandons au gouvernement canadien de s'engager à adopter, pour les sociétés minières canadiennes présentes en RDC, des normes contraignantes, légalement exécutoires et régulièrement contrôlées et à stopper l'appui des contribuables canadiens à ces sociétés advenant que la violence à l'encontre des femmes soit tolérée dans les régions où se fait sentir leur influence.



KAIROS: Initiatives canadiennes pour la justice est un projet commun à onze Églises et organisations religieuses canadiennes, et voué à la justice écologique et aux droits de la personne.



310 Dupont Street, Suite 200, Toronto, ON M5R 1V9 ♦ 1-877-403-8933 ♦ www.kairoscanada.org